

# WICKERSHEIM WILSHAUSEN



**Bulletin Communal**  
Décembre 2010



# MOT DU MAIRE

L'année 2010 touche à sa fin, c'est pour nous l'occasion de vous adresser ce nouveau bulletin communal. Nous espérons qu'il pourra vous apporter toutes les dernières nouvelles de nos villages.

L'année fut marquée par de nombreuses incertitudes tant économiques que sociales. Bien sûr, la récente réforme des retraites ne peut pas satisfaire tout le monde, elle touche une partie de nos acquis sociaux, mais espérons que notre gouvernement a mené une réforme qui portera ses fruits. Car n'oublions pas que notre pays est dans une situation économique inquiétante, la forte volatilité des prix des matières premières n'endigue en rien la crise que nous traversons.

Plus localement, c'est le chantier de l'école intercommunale qui nous mobilise le plus. Après quelques embuscades administratives, le chantier a pu démarrer au deuxième semestre, certes avec du retard sur les prévisions. Malheureusement la météo a fait ses caprices et le chantier est en stand by.

En parlant de météo, la nature nous a fait la démonstration qu'elle peut être violente, cet été avec les orages et plus récemment avec la fonte de neige brutale accompagnée de pluies diluviennes. Nos villages et particulièrement quelques bâtiments sont exposés à des risques d'inondation, mais l'équipe municipale essaie d'enrayer ces désagréments malgré des coûts et d'autres obstacles infranchissables.

Les déchets restent aussi une problématique. La fermeture du site du Rohrbach à Schaffhouse tient particulièrement à cœur aux élus de notre canton qui souhaiteraient que d'autres territoires, à leur tour, accueillent une décharge. Le chantier de la redevance incitative prend ses repères

et le deuxième semestre 2011 sera probablement une période test sur le système de la collecte à la levée. Des précisions vous seront apportées dans les pages suivantes.

La nature a revêtu son manteau de neige bien tôt en saison, alors que l'hiver dernier qui a été rude laisse encore ses souvenirs, rien que par les frais de chauffage.

Nous nous efforçons d'assurer le déneigement de nos rues, tout en limitant l'emploi du sel qui a un impact écologique négatif mais aussi sur les dépenses publiques. Nous comptons sur nos administrés pour assurer la sécurité des usagers, particulièrement des piétons.

Nos villages se sont ornés de nombreuses décorations qui nous rappellent que les fêtes de fin d'année sont à notre porte.

Je profite également de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles de nos villages, en particulier pour la peinture de la salle polyvalente, nos associations pour leurs manifestations tout au long de l'année écoulée et leur souhaite bon vent pour la suite.

**Au nom de l'équipe municipale, je souhaite à toutes et à tous de passer un Joyeux Noël, et d'ores et déjà une année 2011 pleine de bonheur, de prospérité et surtout de bonne santé.**

**Je vous donne rendez-vous le dimanche 9 janvier 2011.**

René Hatt





# VIE COMMUNALE

## RAFRAICHISSEMENT DES PEINTURES DE LA SALLE POLYVALENTE

Une première étape réalisée en février/mars a permis de refaire la peinture et les boiseries intérieures. L'extérieur a été repris à partir de mai puis durant l'été pour se terminer en septembre. Le conseil municipal tient à remercier tous les bénévoles qui nous ont apporté leur aide si précieuse. Une collation, organisée ultérieurement, nous permettra encore une fois de les retrouver et de les remercier chaleureusement.



## ECOLE INTERCOMMUNALE

La nouvelle école commence à sortir de terre mais le retard pris ne permettra une utilisation effective que vers la fin de l'année 2011. Les parents d'élèves et les professeurs n'envisageant pas un déménagement en fin d'année son utilisation ne devrait débuter qu'à la rentrée 2012.



## AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES CHALETS

Suite au déboisement du talus réalisé par des bénévoles du conseil municipal, les travaux de la rue se sont succédés en commençant par l'assainissement, les réseaux d'eau et d'électricité pour se terminer par une couche provisoire de revêtement. Les déblais ont été utilisés pour le rehaussement de deux chemins agricoles ce qui permettra de créer deux retenues d'eau lors de fortes pluies l'une avant Wickersheim et la seconde avant Wilshausen.

## LE CONSEIL MUNICIPAL RELÈVE SES MANCHES

Fin octobre, c'est dans la joie et la bonne humeur qu'une partie du conseil municipal a taillé les haies du cimetière pendant que le second groupe se chargeait des haies de la cour d'école de Wilshausen.

L'installation des décorations de Noël s'est faite par un temps bien plus frais mais dans une ambiance tout aussi chaleureuse.

## DIVERSES REPRISES DE LA VOIRIE

La présence de diverses entreprises et engins de travaux publics a été l'occasion de reprendre et de parfaire plusieurs défauts de notre voirie.

## TRAVAUX À VENIR

Une étude récente démontre la nécessité du remplacement de nos conduites d'eaux usées et eaux claires situées entre la mairie et l'intersection menant vers Zoebersdorf. Suite à diverses infiltrations relevées sous la toiture de l'église une intervention avec du matériel adéquat est nécessaire.

## NOUVEAUTÉS

Une seconde armoire froide et un nouvel ameublement à l'arrière du bar de la salle polyvalente facilitent le service et libèrent la cuisine.





# ORDURES MÉNAGÈRES

## QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé, conformément à la loi du 3 août 2009, l'instauration prochaine de la redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets. Les élus ont choisi le système de collecte appelé «à la levée» c'est-à-dire que les usagers paieront une redevance en fonction du **nombre de présentations de leur bac à la collecte**. Cette redevance incitative est basée sur la production de déchets du ménage et s'inspire du principe «pollueur-payeur». C'est donc un outil économique d'incitation à la prévention des déchets, au tri, au compostage et au recyclage. La redevance incitative comprend une part fixe et une part variable. La part variable dépendra du nombre annuel de levées du bac. Un nombre minimal de levées par an sera toutefois facturé pour, d'une part, éviter que ne se développent des comportements inciviques et pour, d'autre part, faire face à un certain nombre de frais incompressibles.

## LES CHANGEMENTS DÈS LE 1<sup>er</sup> JUILLET 2011

### > Ordures ménagères

Chaque foyer sera équipé gratuitement d'un **bac d'une contenance unique de**

**140 litres** muni d'une «puce électronique» permettant son identification et un suivi annuel. La distribution de ces nouveaux bacs à déchets ménagers va s'opérer au printemps 2011 (mai/juin). La Communauté de Communes restera propriétaire du parc.



### > Papier-carton et flaconnage plastique

Les **anciennes poubelles** – qui sont la propriété des usagers – **seront réutilisées pour la collecte sélective en porte à porte**.



Vous pourrez donc mélanger dans **votre bac** le papier, les cartons, les bouteilles et flaconnages plastiques – **pas de verre**. Pour éviter toute confusion et enrayer des habitudes ancestrales, un autocollant jaune sera apposé sur **votre poubelle**. Le ramassage de ces matières recyclables (papier/plastique) aura lieu tous les 15 jours. La présentation de votre poubelle à cette collecte sélective est libre, elle ne sera pas comptabilisée mais la collectivité espère récupérer un tonnage plus important de matières valorisables.

### > Verre

Les **points d'apports volontaires** dans chaque commune seront réorganisés et réservés **exclusivement au verre**.

La période du **1<sup>er</sup> juillet 2011 au 31 décembre 2011** sera une **période test** pour l'ensemble du dispositif. Elle sera l'occasion d'effectuer des contrôles renforcés, de sensibiliser le public et d'ajuster nos orientations avant l'entrée en vigueur officielle de la redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Cette mise en œuvre provisoire au 2<sup>e</sup> semestre 2011 servira d'opportunité pour une facturation comparative (à blanc) basée sur l'utilisation du service avec la facturation traditionnelle en 2011 encore basée sur la composition des ménages.



**Retenez donc qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012 la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sera calculée en fonction du nombre de fois où le bac sera présenté à la vidange.**

Par ailleurs les systèmes de paiement tels que prélèvement automatique ou mensualisation seront opérationnels.



Pour faire face aux multiples obstacles et à la diversité du parc immobilier, une enquête de dotation sera nécessaire auprès de quelques logements collectifs, des commerces, des professionnels et des communes afin d'identifier leurs besoins.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Réduire les déchets à la source
- Inciter au tri
- Protéger et préserver l'environnement pour nos enfants
- Valoriser les matières recyclables
- Mettre à disposition des administrés les moyens pour répondre aux attentes des pouvoirs publics
- **Maîtriser le coût de collecte et d'élimination des déchets**
- Disposer d'un meilleur suivi de la production des déchets et des filières de récupération
- Faciliter la gestion

### Y A-T-IL DES RECOMMANDATIONS ?

Triez au mieux le verre, le papier, le carton et les bouteilles en plastique. Si possible, faites un compostage minimum avec vos déchets verts et déchets organiques. Pour optimiser le service et contribuer à la maîtrise des coûts, il vous est vivement recommandé de **présenter la poubelle des ordures ménagères** à la collecte uniquement **lorsqu'elle est pleine**.

### LES AUTRES ORIENTATIONS

D'autres mesures sont à l'étude dans les déchetteries pour maîtriser la filière :

- le contrôle (non payant) des accès en déchetterie
- l'installation de portiques d'entrée
- la remise de badges d'entrée aux usagers permettant d'identifier et de quantifier les utilisateurs du service
- la collecte des déchets dangereux des ménages (solvants, etc.)

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS : C'EST FINI !

Avec la mise en place prochaine de la redevance incitative, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé de supprimer la collecte des encombrants à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2011. Cette décision était souhaitée depuis quelques années en raison de l'exploitation de 2 déchetteries sur le territoire. Dorénavant, les particuliers seront invités à déposer leurs déchets encombrants directement à la déchetterie de Bossendorf ou de Mutzenhouse.

### Horaires d'ouverture des déchetteries

|            | <b>MUTZENHOUSE</b><br>à coté du terrain<br>de football de<br>Hohfrankenheim | <b>BOSENDORF</b><br>sortie Bossendorf<br>RD 108,<br>direction A4 |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Lu.</b> | <b>8H - 12H</b>                                                             | Fermée                                                           |
| <b>Ma.</b> | Fermée                                                                      | <b>15H - 19H</b>                                                 |
| <b>Me.</b> | <b>8H - 12H</b>                                                             | Fermée                                                           |
| <b>Je.</b> | Fermée                                                                      | <b>15H - 19H</b>                                                 |
| <b>Ve.</b> | Fermée                                                                      | Fermée                                                           |
| <b>Sa.</b> | <b>9H - 12H</b><br><b>14H - 18H</b>                                         | <b>9H - 12H</b><br><b>14H - 18H</b>                              |

# GRANDS ANNIVERSAIRES

Les différentes délégations du conseil municipal tiennent à remercier leurs aînés pour le très bon accueil qui leur a été réservé lors de leurs visites.



**92 ans**



**Muller Georges**  
né le 30/01/1918

**85 ans**



**RUSCHER Marthe**  
née le 04/02/1925

**85 ans**



**KERN Erna**  
née le 03/04/1925

**80 ans**



**FREY Jeanne**  
née le 14/06/1930

**90 ans**



**SCHMITT Anne**  
née le 22/02/1920

**85 ans**



**SCHMITT Marguerite**  
née le 06/02/1925

**85 ans**



**DOSSMANN Jeanne**  
née le 25/04/1925

**80 ans**



**MATTER Jean**  
né le 21/06/1930

**90 ans**



**VOLTZ Marguerite**  
née le 14/06/1920

**85 ans**



**KERN Marguerite**  
née le 09/05/1925

**80 ans**



**BAEUMEL Nicolas**  
né le 26/08/1930

**80 ans**



**KAUFFMANN Anny**  
née le 09/07/1930

**90 ans**



**MULLER Marthe**  
née le 19/12/1920

**85 ans**



**SCHMITT Jean**  
né le 28/03/1925

**80 ans**



**MATTER Jeanne**  
née le 11/02/1930

**80 ans**



**FREY Marguerite**  
née le 20/03/1930





# ETAT CIVIL

## Naissance

**Noa DOUESSIN** né le 1<sup>er</sup> septembre 2010 à SCHILTIGHEIM,  
fils de Nicolas DOUESSIN et de Jennifer STIEGLER  
habitant 53 rue principale à Wickersheim

## Mariage

**JACOB Michel** et **Marina ZEITER** le 14 août 2010  
habitant 7a rue des vergers à Wilshausen

**GILLMANN Claude** et **Chevaley Jocelyne** le 18 décembre  
habitant 59 rue principale à Wickersheim

**GILLMANN Claude** et **Chevaley Jocelyne** le 18 décembre  
habitant 59 rue principale à Wickersheim

## Décès

**Robert MATTER** né le 4 avril 1923, nous a quitté le 14 juillet 2010  
**Robert SCHMITT** né le 19 mars 1926, nous a quitté le 4 août 2010



# EVENEMENTS DE L'ANNEE

## 9 janvier Cérémonie des vœux du Maire

à la salle polyvalente de Wickersheim à 17 heures

*Cordiale invitation à tous*

Nous ne distribuerons plus d'invitations dans les différents foyers  
Ce texte fait office d'invitation

## 6 février Repas paroissial

## 19 mars Soirée Moules-Frites

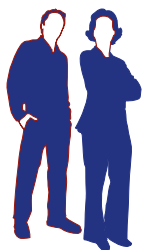
organisée par l'association Amis Pompiers

## 27 mars Soirée Tartes Flambées

organisée par la Société de Tir

## 26 juin Marché aux puces et Fête du Tir

organisés par la Société de Tir



L'enquête annuelle de recensement commence le  
**JEUDI 20 JANVIER 2011**

## Le recensement, chacun de nous y trouve son compte !



### A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions

exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions et le nombre de logements, etc.

Ses résultats aident, par exemple, à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme les écoles ou les hôpitaux. Ils aident aussi les professionnels à mieux connaître les caractéristiques des logements, les entreprises à mieux estimer les disponibilités de main-d'œuvre. Ils sont également très utiles pour les associations pour répondre au mieux aux besoins de la population. **C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.**

### COMMENT L'ENQUETE EST-ELLE REALISEE ?

**Votre agent recenseur viendra chez vous à partir du jeudi 20 janvier.** Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous. Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider.

Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à compléter vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre. **Cette année, votre agent recenseur invitera également certains d'entre vous à répondre à l'enquête « Famille et logements ».** Vos réponses permettront de mieux connaître le mode de vie des familles en France.

Il n'est pas actuellement possible de répondre aux questionnaires sur Internet.

### JUSQU'A QUAND PUIS-JE REMETTRE MES QUESTIONNAIRES ?

**Vous avez jusqu'au samedi 19 février.**

### LE RECENSEMENT RESPECTE-T-IL MA VIE PRIVEE ?

**Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée.** D'abord, il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Ensuite l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est le seul organisme qui peut exploiter vos questionnaires.

Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

**Votre agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.**

### COMMENT PUIS-JE RECONNAITRE MON AGENT RECENSEUR ?

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

**A Wickersheim et Wilshausen c'est Jacky KERN qui est chargé de vous rencontrer.**



# BLOC NOTES

## PERSONNEL DE LA COMMUNE

Monsieur Jacky KERN a renforcé l'équipe technique de notre commune suite au départ de Monsieur Eric DUDT. Sa principale mission consiste en l'entretien des abords de la salle polyvalente et de l'église, mais bien sûr la liste n'est pas exhaustive.

## VIE DE LA COMMUNE

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de quad que leur passe-temps favori ne pose pas spécialement de problèmes dans nos villages. Il est tout de même important que les conducteurs respectent les autres citoyens et fassent preuve d'un comportement responsable et citoyen, ceci pour éviter toute plainte de riverains et pour éviter de devoir venir à des réglementations désagréables pour tout le monde.

## OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le 9 janvier lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire rendra hommage et remettra aux personnes présentes le diplôme d'honneur des combattants de 39/45 et des incorporés de force dans l'armée allemande : SCHMITT Jean, BASTIAN Michel, SCHMITT Henri Robert, MULLER Georges, RUSCHER Georges, SIEFER Georges, MATTER Robert Edmond, FREY Georges.

## ADECA

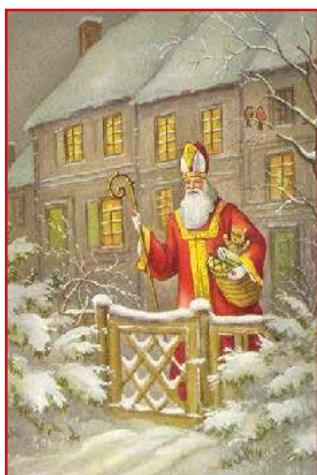
L'Association pour le Dépistage du Cancer Colorectal en Alsace mène une campagne de dépistage du cancer de l'intestin. Elle concerne toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans et repose sur la réalisation d'un test de recherche de sang occulte dans les selles. Il est distribué par les médecins généralistes. Pour tout contact avec l'ADECA à Colmar, un site internet [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr) ou par téléphone au 03.89.12.70.13.





# ORIGINES DU PÈRE NOËL

## C'EST SAINT NICOLAS QUI A INSPIRÉ LE PÈRE NOËL.



On retrouve dans la représentation du Père Noël tout ce qui faisait la symbolique du personnage de Saint Nicolas : la longue barbe blanche, la mitre qui est devenue un bonnet de fourrure, le grand manteau rouge. Il voyage dans un traîneau tiré par des

rennes, Saint Nicolas voyageait sur le dos d'un âne. Pour cette raison, dans certaines régions de France, les enfants déposent sous le sapin de Noël, un verre de vin pour le Père Noël et une carotte pour son âne.

**Chaque région de France lui donna un nom différent :** le Père Noël est appelé «Chalande» en Savoie, «Père janvier» en Bourgogne et dans le Nivernais, «Olentzaro» dans le pays basque, «Barbassionné» en Normandie ou encore «Hanstrapp» en Alsace.

Saint Nicolas a été importé aux Etats-Unis au XVII<sup>e</sup> siècle par des immigrants allemands ou hollandais où il aurait pris l'ampleur commerciale que nous connaissons actuellement, subi des transformations vestimentaires et culturelles pour se transformer en un Père Noël plus convivial et serait ensuite revenu en Europe.

Pour les américains, Saint Nicolas est Sinter Klaas qui devint Santa Claus.

**En 1821,** un pasteur américain, Clément Clarke Moore écrivit un conte de Noël pour ses enfants dans lequel un personnage sympathique apparaît, le Père Noël, dans son traîneau tiré par huit rennes. Il le fit dodu, jovial et souriant. Il remplaça la mitre du Saint Nicolas par un bonnet, sa crosse par un sucre d'orge



et le débarrassa du Père Fouettard. L'âne fut remplacé par huit rennes fringants. Mais c'est à la presse américaine que revient le mérite d'avoir réuni en un seul et même être les diverses personnifications dispensatrices de cadeaux.

**En 1823,** l'événement qui contribua certainement le plus à l'unification de ces personnages fut sans aucun doute la publication du fameux poème de Clement Clarke Moore. Intitulé «A Visit From St. Nicholas», ce poème fut publié pour la première fois dans le journal Sentinel, de New York, le 23 décembre 1823. Repris



les années suivantes par plusieurs grands quotidiens américains, ce récit fut ensuite traduit en plusieurs langues et diffusé dans le monde entier.

**En 1860,** Thomas Nast, illustrateur et caricaturiste au journal new-yorkais Harper's



Illustrated Weekly, revêt Santa-Claus d'un costume rouge, garni de fourrure blanche et rehaussé d'un large ceinturon de cuir.

**En 1885**, Nast établissait la résidence officielle du père Noël au pôle Nord au moyen d'un dessin illustrant deux enfants regardant, sur une carte de monde, le tracé de son parcours depuis le pôle Nord jusqu'aux États-Unis. L'année suivante, l'écrivain américain George P. Webster reprenait cette idée et précisait que sa manufacture de jouets et «sa demeure, pendant les longs mois d'été, est cachée dans la glace et la neige du pôle Nord».



**C'est en 1931**, que le père Noël prit finalement une toute nouvelle allure dans une image publicitaire, diffusée par la compagnie Coca-Cola. Grâce au talent artistique de Haddon Sundblom, le père Noël avait désormais une stature humaine (le rendant ainsi plus convaincant et nettement plus accessible), un ventre rebondissant, une figure sympathique, un air jovial. La longue robe rouge a été remplacée par un pantalon et une tunique. Ceci est plus marqué aux États-Unis, car en France, le père Noël a conservé une longue robe rouge. Coca-Cola souhaitait ainsi inciter les consommateurs à boire du Coca-Cola en plein hiver. Ainsi, pendant près de 35 ans, Coca-Cola diffusa ce portrait du père Noël dans la presse écrite et, ensuite, à la télévision partout dans le monde.

**Noël est là,  
Ce joyeux Noël,  
Des cadeaux plein les bras,  
Qui réchauffe nos coeurs  
et apporte la joie,  
Jour des plus beaux souvenirs.**

**Wann ist  
Weihnachtszeit?**

*Wann ist wohl **Weihnachtszeit**?*

*Wenn es draußen tüchtig **schneit**,*

*Wenn wir Nüsse **knacken**,*

*Wenn wir Plätzchen **backen**,*

*Wenn wir mit der Mutter **singen**,*

*Wenn alle Glocken **klingen**,*

*Wenn alle Welt sich **freut**,*

**Ja dann ist Weihnachtszeit !**



